

ÉCONOMIE ■ Des entreprises peinent à s'approvisionner en bois suite aux exportations vers la Chine

Ces industriels qui ont la gueule de bois

Les Chinois mettent à mal la filière bois française en achetant massivement des grumes, dénoncent des professionnels. Exemple en Haute-Vienne.

Laurent Bonilla

La presse nationale et régionale, télévisions et radios le serinent depuis déjà deux ou trois ans : les exportations massives de bois vers la Chine ont un impact sur la filière en France.

Moins en Limousin qu'ailleurs, certes, mais réel. La preuve à La Croisille-sur-Briance, où la famille Prévost a créé une parquetterie en 1954. Pierre Prévost la dirige aujourd'hui, non sans une légitime fierté. Il a fait évoluer l'entreprise qui emploie huit personnes et s'est positionnée notamment sur le parquet très haut de gamme. Elle compte parmi ses clients des ambassades, des ministères, la Bibliothèque nationale de France, des vedettes du show-biz, etc.

« J'ai de très bons résultats et je peux envisager une croissance



PIERRE PRÉVOST. Cet industriel haut-viennois peine à trouver le bois dont il a besoin, alors même que son entreprise marche bien. Un comble. PHOTO LG

du même nom en Charente, connaît bien le problème : « c'est vrai qu'il peut arriver qu'on ne puisse pas fournir le client. La demande est actuellement soutenue, que ce soit sur le marché français ou international. Ce problème d'exportations concerne les grumes. Nous-mêmes avons ainsi parfois des difficultés à nous approvisionner. Du coup, l'industrie de la transformation ne travaille plus ». Les Chinois travaillent en effet ces grumes, lesquelles reviennent en produits finis à des prix défiant toute concurrence compte tenu du coût de leur main-d'œuvre.

25 % à l'export

La majorité des scieries sont aussi exploitantes (c'est le cas de Joslet). « Certaines ne jouent pas le jeu de la filière et vendent énormément en Chine, qui propose des prix élevés », dénonce Pierre Prévost. « Nous, nous exportons 25 % de notre production, mais pas qu'en Chine. On ne peut pas négliger les marchés étrangers si l'on veut s'en sortir ».

Si le géant asiatique achète du bois ici, c'est parce qu'il veut protéger ses propres forêts. Problème : vendre aux Chinois n'est pas illégal. Importer leurs produits non plus (*).

Reste qu'en attendant une éventuelle amélioration de la situation, Pierre Prévost et ses collègues ont encore de quoi se faire du mouron...

(*) La Chine taxe l'importation de grumes à 8 %, de produits semi-transformés à 18 % (sciages, billes, planches, caissages), de parquet à 40 % et de meubles à 100 %, alors qu'à l'inverse, l'Europe n'impose aucune barrière à l'accès de son marché...

Les coopératives ne sont pas concernées

Les trois grandes coopératives présentes dans la région (dont le rayon d'action déborde largement les frontières du Limousin) n'exportent pas vers l'Asie. En 2014, Alliance Forêt Bois a exporté 0,5 % de sa production vers la Chine, « des bois de qualité médiocre que personne ne veut ici », précise l'entreprise. Chez Unisylva, ce chiffre est de 0,27 %. « De vieux sapins que les scieurs français ne veulent pas ». Enfin, chez CFBL, cette proportion est de 1,17 %. Selon Gilles de Boncourt, directeur général d'Unisylva, « l'ensemble des coopératives françaises exporte moins de 2 % de leur production annuelle vers la Chine, sachant que les coopératives pèsent 27 % du marché ».

de mon chiffre d'affaires de 20 % en 2015 ». Enfin si tout va bien. Depuis quelque temps, Pierre Prévost avoue avoir du mal à trouver le sommeil. « Je peine à trouver ma matière première. Je travaille habituellement avec une quinzaine de scieries françaises, et elles ne peuvent plus fournir ou alors elles me proposent des bois de moindre qualité. Ou du bois qui me plaît mais à des prix prohibitifs. Tout ça

parce que les bois en question sont partis en Chine. Si ça continue, je vais devoir refuser des commandes. C'est horrible ».

Pierre Prévost n'est pas le seul dans ce cas, loin de là. Ces exportations massives plombent la filière : des scieries françaises ont ainsi fermé ou sont en danger faute de matière première.

L'un des fournisseurs du chef d'entreprise haut-viennois, Jean-Paul Joslet, qui dirige la scierie

L'interprofession impuissante mais raisonnablement optimiste

BoisLim représente l'interprofession limousine du secteur.

Sa position est délicate, puisqu'elle fédère des acteurs dont les intérêts divergent, « et que nous ne sommes pas là pour stigmatiser tel ou tel de nos adhérents », souligne son directeur, Gaël Lamoury. « On ne peut pas empêcher les gens de faire du commerce. Pour autant, le phénomène des exportations massives est inquiétant, même si le Limousin est relativement épargné, précise M. Lamoury. Mais il y a une prise de conscience de ce danger, y compris

de ceux qui vendent en Chine ».

Une loi européenne devrait rapidement interdire l'exportation des grumes des forêts publiques, et donc rendre obligatoire la première transformation sur le sol européen. Certes, mais la forêt française est privée à... 75 % ! « Oui, mais je pense qu'on arrivera malgré tout à stopper ces exportations massives de grumes pour tous les arbres, justement parce que les gens ont pris conscience que toute la filière était en danger », avance Michel Sarre, industriel limousin et trésorier de BoisLim. L'avenir le dira. ■

« L'industrie du feuillu n'a pas innové »

Plusieurs professionnels de la filière ont estimé que ces exportations massives pouvaient aussi s'expliquer par le manque de dynamisme de l'industrie française du feuillu.

« Celle-ci n'a pas assez innové et a préféré faire du négoce », souligne par exemple Gilles de Boncourt, directeur de la coopérative Unisylva. Du coup, les débouchés pour ces essences sont moindres s'il n'y a plus grand monde pour les travailler. « Il est vrai que produire du chêne coûte plus cher que produire du résineux et est plus difficile », ajoute Gilles de Boncourt.

Ce manque d'innovation vaut-

il aussi pour le Limousin, sachant que les deux tiers de sa forêt sont occupés par des feuillus ? « Oui et non, plaide Gaël Lamoury, le directeur de l'interprofession BoisLim. Nos feuillus n'ont jamais été de grande qualité ; c'est notamment pour cela que l'industrie du bois dans la région s'est essentiellement tournée vers le résineux ».

Le SEFSIL ne répond pas

Nous avons tenté de joindre le SEFSIL (Syndicat des exploitants forestiers scieurs et industriels du Limousin), aux premières loges sur ce dossier. En vain. ■



EXPORT. Ce sont surtout les grumes qui partent en Chine, au grand dam d'une partie de la filière.